

d'accepter certaines recommandations du comité Barbeau et du comité spécial qui n'ont pas été incorporées dans le bill.

Par-dessus tout, j'espère qu'il acceptera la proposition selon laquelle les dépenses des partis doivent être contrôlées aussi bien que celles des candidats parce que ce sont eux qui dépensent des millions de dollars et qui, peut-être inconsciemment, sont influencés par la source des fonds électoraux. Si nous ne faisons pas cela, la mesure à l'étude sera, au mieux, une demi-mesure et un trompe-l'œil.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je me réjouis d'avoir l'occasion, comme d'autres députés, de participer à ce débat, occasion qui, comme on l'a cru un moment, aurait pu nous être refusée. Voici pourtant que le premier ministre (M. Trudeau) a annoncé à la presse plutôt qu'à la Chambre, au mépris des convenances, qu'il n'y aura pas d'élections cet été. Nous aurons donc peut-être la chance d'examiner ce bill en détail.

Je n'ai pas le droit de faire des remarques sur la déclaration du premier ministre et je n'en ferai pas, si ce n'est pour dire qu'il semble avoir cédé aux craintes et aux supplications de ses députés de l'Ontario et d'ailleurs en remettant ces élections à plus tard. J'espère cependant que les députés qui semblent avoir quelque chose à dire pourront maintenant participer au débat de leur propre chef et nous faire profiter de leurs idées à ce sujet.

Tout d'abord, je me rallie aux propos que tenait mon ami de Yukon, décrivant les circonstances particulières dans lesquelles sont placées les circonscriptions septentrionales ou certaines régions du Canada, qui à cause de leur situation géographique et de moyens de communication insuffisants, présentent des problèmes pour les candidats et les électeurs en temps d'élection. Je me souviens de la première élection où j'étais candidat; c'était, je crois, en 1935. J'étais trop jeune dans le temps pour savoir dans quelle affaire je m'embarquais. La politique me fascinait. De toute façon, je me souviens des moyens de transport comme l'embarcation, l'avion et la moto-neige que je dus utiliser pour mener ma campagne électorale qui dura plusieurs mois.

Il ne fait pas de doute que la situation s'est améliorée depuis. Les moyens de communication dans le Nord se sont grandement améliorés. La dispersion des régions isolées dans le Nord et près du Nord est un problème si aigu que le président du Conseil privé (M. MacEachen) et le gouvernement devraient prendre en considération l'éloquent plaidoyer du député du Yukon. Je ne propose pas de formule. J'estime que la situation doit être examinée et c'est au niveau du comité qu'on peut le mieux le faire, du moins nous espérons qu'il en est ainsi. J'exprime donc l'espoir que le comité procédera à l'audition de témoignages.

Le président du Conseil privé pourra me répondre que le comité Barbeau et notre comité ont tous deux entendu des témoins. Cependant, maintenant que le gouvernement a énoncé des propositions concrètes, je ne pense pas que le fait d'entendre quelques témoignages et de recevoir quelques mémoires, si peu nombreux soient-ils, qui nous permettraient de constater une certaine réaction à l'endroit du projet de loi en nous proposant peut-être d'autres solutions ou des ajouts, puisse nous être préjudiciable. Il faut certainement rapprocher certains témoignages et certains mémoires de la question soulevée par le député du Yukon. Il est incontestable que les élections coûtent cher dans une telle circonscription. Il y a les frais ainsi que la

fatigue personnelle. Celle-ci est tellement forte qu'elle mérite une mention spéciale.

J'ai fait des campagnes dans les Territoires du Nord-Ouest pour des candidats. Ma circonscription touche ce district et je sais de quoi il s'agit. Je ne sais pas si on peut résoudre le problème en examinant la population et la région en question et en étudiant tout particulièrement les moyens de communication. C'est un principe que la Chambre a toujours reconnu. Étant donné les modifications récentes à la loi sur le Sénat et la Chambre des communes, les députés des diverses circonscriptions tombent sous diverses catégories au titre des dépenses. Cela étant convenu, je prierais de toute urgence le comité permanent auquel sera renvoyé ce bill de ne pas oublier les situations très particulières qui existent. Ayant au début participé à des campagnes électorales dans de telles circonstances, je sais dans quelle mesure les choses se sont améliorées dans le secteur sud de ma circonscription, quoique le problème subsiste dans le Nord. Je sais que mon ami d'Athabasca (M. Yewchuk) sera d'accord avec moi, lorsqu'il participera au débat.

Je voudrais, en dernier lieu, rappeler à la Chambre les remarques très éloquentes et très logiques de mon ami de Hillsborough, dont les amendements ont été jugés irrecevables et qui a, néanmoins, formulé une certaine proposition qui lui aurait servi de base si son amendement avait été adopté. Je ne me pencherai pas en détail sur le bill lui-même; le député de Hillsborough l'a fait en quelque sorte.

Il ne fait pas le moindre doute que nous tous, en tant que personnes à l'esprit pratique, bien expérimentées et mêlées à la vie publique, admettons que, quoique cette loi puisse décréter, on saura bien trouver des voies et moyens, non pas pour l'éviter, mais pour l'éviter. Il y a toutes sortes de moyens—tels que des comités composés d'amis d'un parti ou d'un candidat qui auront toute liberté de chercher et de trouver les moyens voulus—d'écarter dans une large mesure les dispositions proposées, la substance même du projet de loi.

• (1520)

Si l'on découvre des échappatoires, on pourra bien sûr y remédier par la suite. Mais j'ose espérer que ce que veulent les députés, ce que voulait, je crois, le comité Barbeau, et ce que veut, j'en suis certain, le comité de la Chambre des communes, c'est un moyen véritable et honnête de limiter et de contrôler les dépenses électorales. Bien que le projet de loi représente un premier pas dans cette direction, je suis certain que lorsque la loi entrera en vigueur aux prochaines élections, on y découvrira tant d'échappatoires qu'elle sera, à bien des égards, non pas une comédie, mais presque nulle.

C'est pourquoi, pendant que s'accomplira ce processus—qui est un processus continu, car il faudra peut-être dix ans pour avoir assez de pénétration, de vigilance et de vivacité pour découvrir les échappatoires et pour y remédier—je dirais à la Chambre et à la nation que la proposition qu'a faite le député de Hillsborough (M. Macquarrie) d'abrèger la campagne électorale est une solution raisonnable et logique, non pas pour remplacer les autres mesures, mais comme moyen supplémentaire de limiter et de contrôler les dépenses électorales.

Il y a à cela une autre raison. Aujourd'hui, la population du Canada est bien servie par les divers moyens de communication. Elle est bien servie par les députés de tous les partis qui, au moyen des organes d'information et en visitant souvent leur circonscription, sont en mesure de